



**Conseil Départemental des Parents d'élèves
des Écoles Publiques Laïques du Val d'Oise**

5 Place des Linandes – 95000 CERGY ☎ : 01 30 32 67 67

47/51 Avenue de la Division Leclerc 95200 SARCELLES ☎ : 01 39 90 17 59

✉ : fcpe95.cdpe95@wanadoo.fr

🌐 [http : //www.fcpe95.com](http://www.fcpe95.com)

Madame Valérie Péresse
Présidente de la région Ile-de-France
Présidente d'Ile-de-France Mobilité
2, rue Simone-Veil,
93400 Saint-Ouen

Objet : Problèmes récurrents liés aux dysfonctionnements du réseau Ile-de-France Mobilité sur le département du Val d'Oise.

Madame la Présidente de la région Ile-de-France,
Madame la Présidente d'Ile-de-France Mobilité,

La FCPE 95 s'adresse à vous aujourd'hui en votre qualité de Présidente du syndicat de transport Île-de-France Mobilité ainsi qu'en tant que Présidente de la Région Ile-de-France.

Depuis maintenant plusieurs mois, nous remontons les difficultés et dysfonctionnements rencontrés par les élèves, leurs familles et donc les usagers concernant les transports en commun qui desservent plusieurs établissements scolaires de notre département

Depuis plusieurs années, la ville de Montmorency dont le prestataire de transport est Transdev signale le dysfonctionnement de plusieurs lignes qui impacte au quotidien tant les élèves qui se rendent sur les collèges et les lycées que les usagers.

Les membres FCPE des établissements du Collège Charles Le Brun ainsi que du Lycée Jean-Jacques Rousseau ont déjà alerté sur la situation plusieurs fois. Ils ont également eu des rendez-vous afin de faire part des difficultés rencontrées en raison d'horaires non adaptés ou non respectés et pour cause de saturation des bus que les élèves doivent prendre.

Les lignes concernées sont les suivantes :

- 1512
- 1513
- 1515
- 1527

Deux rendez-vous en 2021 et 2023 ont déjà eu lieu avec le prestataire Transdev mais cela n'a pas permis d'améliorer la situation.

A ces premiers dysfonctionnements liés au prestataire Transdev, il faut désormais ajouter ceux du nouveau prestataire de bus de Cergy-Pontoise Confluence dont le marché de transport public était avant détenu en partie par la Stivo et qui est depuis plusieurs mois détenu par le groupe Lacroix-Savac par le biais de sa filiale Francilite Seine et Oise.

Nous constatons depuis plusieurs mois maintenant une dégradation des transports en commun sur l'agglomération de Cergy-Pontoise qui affecte de nombreux élèves tant collégien que lycéen ainsi que les usagers.

En effet là où la Stivo était ponctuelle avec peu de pannes de bus et avec peu de retrait de courses, nous ne pouvons que constater que le nouveau prestataire qui a remporté le marché public que vous avez fait est d'une extrême défaillance.

Que dire entre, les retards à répétition sur de nombreuses lignes, les retraits de courses sans aucune information sur l'application Ile de France mobilité, les pannes de bus à répétition et du

manque de personnel : le service n'est pas à la hauteur ni des engagements pris ni de l'équivalence par rapport à l'ancien prestataire.

Voici les exemples de lignes concernés et les établissements scolaires qu'ils desservent :

- 1201 (anciennement ligne 45) Collège La Justice, Collège Gerard Philipe, Lycée J. Verne
- 1203 (anciennement 34) Collège Henri Guillaumet, Collège Les Merisiers, Lycée de L'Hautil, Collège La Bussie, Lycée Camille Claudel et les correspondances (Bus, RER et Train).
- 1206 (anciennement 35) Collège JC Chabanne, Collège N Flamel, Lycée P-E. Victor, Lycée C. Pissarro
- 1207 (anciennement 48) Collège Henri Guillaumet, Collège Les Merisiers, Lycée de l'Hautil, Collège Les Toupets, Lycée Kastler et les correspondances (Bus, RER et Train).
- 1208 (anciennement 49) Collège L.de Vinci, Lycée A. Escoffier
- 1226 (anciennement 56) Collège P. Picasso, Collège M Pagnol, Collège Lycée Industrie – Château Epluches, Lycée J. Perrin
- 1232 (anciennement 57) Collège P. Picasso, Collège Le Parc, Collège M Pagnol, Lycée E. Rostand, Lycée J. Perrin, Lycée Industrie – Château Epluches
- 1233 (anciennement 33) Collège L. de Vinci, Collège Le Parc, Collège M Pagnol, Lycée A. Escoffier, Lycée E. Rostand
- 1235 (anciennement 46) Collège Caroline Aigle
- 1236 (anciennement 36) Collège Simone Veil, Lycée Galilée
- 1238 (anciennement 38) Collège Frania Eisenbach-Haverland
- 1239 (Anciennement 39) Collège Les explorateurs, Collège Saint Apolline, Lycée J. Verne

Ils sont concernés par de nombreux retards ou absence de courses ou absence d'arrêt du bus à un arrêt parce qu'on juge le bus trop plein ainsi que par des bus qui ne sont pas pour la capacité attendue (il est mis des bus simples quand il faut des bus doubles et l'on met des bus doubles quand il faut des bus simples).

La gestion devient intenable tant pour les élèves et leur famille que les personnels des établissements scolaires.

Comment se fait-il, alors que le syndicat de transport dispose d'une « application Ile-de-France mobilité », que les usagers dont font partie les élèves se retrouvent obligés pour savoir si leur bus va passer ou pas d'ailleurs à devoir télécharger l'application « X » (anciennement Twitter) afin d'avoir l'information ?

À l'heure où on demande aux familles et aux élèves une extrême vigilance sur l'utilisation des réseaux sociaux notamment pour les enfants de moins de 15 ans où des directives ministérielles sont prises en ce sens, comment se fait-il que des familles et des élèves se retrouve obligé à télécharger ce réseau social pour avoir les informations ?

Nous rappelons que l'utilisation des réseaux sociaux tel que « X » sont déconseillés en France au moins de 15 ans et sous la responsabilité des parents.

Il n'est pas acceptable que des familles se retrouvent à conseiller à leurs enfants de se prendre en selfie à l'arrêt du bus parce que c'est le seul moyen de montrer à quelle heure on y était pour faire constater le retard alors que celui-ci n'est pas dû à un retard des élèves à l'arrêt du bus mais bien aux prestataires.

Comment les administrations des établissements peuvent gérer ces nombreux retards ?

Comment Ile de France Mobilité peut assurer aux parents que leurs enfants vont bel et bien arriver dans leur établissement scolaire ?

Les parents ne peuvent pas passer leur temps avec leur téléphone portable pour vérifier si leur enfant est bien dans le bus et bien arrivé dans son établissement ou pour répondre aux angoisses que les retards génèrent sur leurs enfants ou bien justifier les retards de leurs enfants liés au transport.

Pour rappel pour les collégiens et les lycéens la justification des retards est une obligation comment justifier le retard d'un bus quand cela se répète plusieurs fois et que le seul moyen est de prendre une capture d'écran et de prendre une photo à l'arrêt du bus ? Comment les établissements

doivent gérer ces retards sachant que pour les lycéens en première et en terminale les retards et les absences peuvent apparaître sur Parcoursup ?

Les usagers dont font partie les élèves et leurs familles attendent une amélioration dans les plus brefs délais de ces réseaux de bus et de retrouver enfin le respect qu'ils méritent d'autant plus, au vu du prix de la Carte Imagine'R, que beaucoup de familles prennent boursier ou non et qui pèse sur leur budget.

La FCPE 95 espère une amélioration définitive sur l'ensemble des réseaux concernés dans les plus brefs délais avec un retour de la qualité qui était effective avant les changements de prestataires et nous espérons que le choix de ces prestataires n'est pas dû à un choix lié à des économies mais bien au fait qu'ils proposaient une qualité de service supérieur.

Nous avons déjà abordé le sujet : lors du CIAEN du 16 septembre 2024, sans réponse apportée par votre représentant, auprès du Recteur de l'académie de Versailles lors de notre rendez-vous du 7 octobre 2024. Il sera également abordé lors du CDEN du Val d'Oise du 10 octobre 2024 afin d'alerter le Directeur académique, le Préfet et l'ensemble de ces membres des conséquences de ces changements de marché. Nous serons vigilants quant à l'état du réseau dans les semaines et mois à venir notamment en prévision des épreuves du Brevet des Collèges et du Baccalauréat.

Nous demandons à Ile-de-France mobilité en tant que gestionnaire du réseau et à vous sa présidente de faire en sorte que la qualité de service soit de retour, que les établissements scolaires de tout le département soient convenablement desservis et que les correspondances puissent avoir lieu comme cela était possible avant.

Nous vous prions d'agréer, Madame la Présidente, l'assurance de notre considération distinguée.

Mme Rahhali Mariam et Mme Le Bihan Magali
Co-Présidentes FCPE95

The image shows two handwritten signatures. The signature on the left is 'BENAÏSSA' written in a stylized, bold font with a horizontal line underneath. The signature on the right is 'Le Bihan' written in a cursive, flowing script.